



Cessation de part d'une entreprise

Par **glenda**, le **02/09/2008** à **03:25**

Je suis propriétaire avec mon ex-conjoint d'une entreprise de nettoyage.

Je désire lui céder la totalité de mes parts. Nous avons une conventions qui mentionne qu'il doit me payer 75% de la valeur des immobilisations; ce à quoi je renonce.

Ma question est la suivante : est-ce que je serai libérer des responsabilités financières de l'entreprise...

Merci